

L'Anse-Saint-Jean, le 6 mai 2013.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 6 mai 2013, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :	<b>M. Marcellin Tremblay,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Yvan Coté,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Victor Boudreault,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Denis Girard,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Daniel Corbeil,</b>	<b>dg/sec-trésorier</b>

Sont absents :	<b>M. Graham Park,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>Mme Gertrude Bouchard,</b>	<b>conseillère</b>

146-2013

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

147-2013

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 08 avril 2013

**4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'avril 2013

**5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSE**

**6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

6.1 Marche bénéfique dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie

6.2 Conférence de Presse du MTQ le 15 avril à La Baie

6.3 Gala du mérite économique 2013 - Nomination de la MFR comme finaliste

6.4 Navette maritime du Fjord - Invitation 1er mai 2013 à La Baie

6.5 Renouvellement d'abonnement à la revue Saguenayensia 35\$

6.6 Rivière Petit-Saguenay - Invitation au Brunch bénéfique le 2 juin 27\$ par personne

6.7 Souper Bénéfice Promotion des Arts le 1er juin

6.8 Demande de participation financière - École Fréchette pour le Gala Méritas le 6 juin

**7. ADMINISTRATION**

7.1 Rapport financier avril 2013

7.2 Résolution pour inscription au guichet de la CSST pour service par Internet

7.3 Renouvellement des assurances de la municipalité pour 2013-2014

7.4 Participation financière au Transport adapté du Fjord

7.5 Projet de règlement d'emprunt 13-295 (règlement parapluie)

7.6 Achat de volumes du 175e

**8. TRAVAUX PUBLICS**

8.1 Demande de CA pour prolongement de la rue de Vébron - ajout à la demande

## **9. URBANISME**

9.1 Permis de construction – Monsieur Pierre Arsenault

## **10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

11.1 Croisière du Fjord - Renouvellement de la convention

11.2 Village Relais - Participation financière avec Bonichoix 160

11.3 AGA du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Gala des méritas 2013 le 29 mai 2013 à Alma

11.4 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II

11.5 MADA - participation de la municipalité à la démarche de la MRC

## **12. VARIA**

12.1 Demande de participation financière de la Petite école pour le vernissage du 7 juin

12.2 Traxion 4 – Permis d'évènement spécial pour le 23 juin 2013

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **14. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

148-2013

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2013**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 8 avril 2013 soit accepté sans modification.

149-2013

### **ACCEPTATION COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'AVRIL 2013**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de avril 2013 au montant de 32 808.22\$ et des paiements directs au montant de 945.58\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

150-2013

### **RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau de poste au montant de 138.05\$.

151-2013

### **MARCHE BÉNÉFICE DANS LE CADRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50\$ dans le cadre de la Marche du Grand défi Pierre Lavoie.

152-2013

### **MTQ – CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LES INVESTISSEMENTS 2013-2015**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater le maire M. Claude Boucher, comme représentant de la municipalité à la conférence de presse du MTQ et de défrayer les dépenses relatives à cette activité.

153-2013

GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter un billet pour le Gala du mérite économique de la Chambre de commerce de Saguenay et de féliciter la Maison Familiale Rurale et l'épicerie Bonichoix 160 à titre de finaliste lors de ce gala.

154-2013

INVITATION DES CROISIÈRE DU FJORD CONCERNANT LA NAVETTE MARITIME DU FJORD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater le maire M. Claude Boucher, comme représentant de la municipalité à la conférence de presse des Croisière du Fjord concernant la navette maritime du Fjord et de défrayer les dépenses relatives à cette activité.

155-2013

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA SAGUENAYENSIA

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler l'abonnement à la revue Saguenayensia au montant de 35\$ pour l'année 2013.

156-2013

BRUNCH BÉNÉFICE DE LA RIVIÈRE PETIT-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter quatre billets au montant de 27\$ chacun pour le brunch bénéfice de la Rivière Petit-Saguenay qui aura lieu le 2 juin prochain

157-2013

SOUPER BÉNÉFICE DU COMITÉ PROMOTION DES ARTS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter deux billets au montant de 40\$ chacun pour le souper bénéfice du comité Promotion des Arts qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin prochain

158-2013

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES MÉRITAS DE L'ÉCOLE FRÉCHETTE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 100\$ à titre de participation financière dans le cadre des méritas de l'école Fréchette qui seront remis le 6 juin prochain.

RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois d'avril 2013. Les revenus s'élèvent à 405 350.19\$ et les dépenses à 391 916.81\$.

159-2013

INSCRIPTION AU GUICHET DE LA CSST POUR SERVICE INTERNET

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder à l'inscription de la municipalité au guichet de la CSST pour les services offerts via Internet. et à signer au nom de la municipalité les documents requis pour cette inscription.

160-2013

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE 2013-2014

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2014 au montant de 2985.20\$ pour les installations du quai municipal, ainsi qu'un montant de 57 834.00\$ pour les installations et les responsabilités municipales et de facturer au Centre récréotouristique la portion les concernant.

161-2012

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2013

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Petit-Saguenay, Rivière-Éternité ont accepté la proposition de Transport adapté du Fjord Inc. pour l'opération et l'administration d'un service de transport pour les personnes handicapées ;

Il est proposé , appuyé et résolu unanimement ;

**QUE** la municipalité de L'Anse-Saint-Jean participe au financement du transport adapté pour 2013 avec une aide de 13 663.63\$ et du transport collectif avec une aide de 4000.00\$;

**QUE** la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve la tarification exigée pour le transport adapté;

**QUE** les municipalités participantes confirment qu'elles participeront pour 20% du budget du Transport adapté du Fjord pour l'exercice financier 2013;

**QUE** la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte de financer tout déficit d'opération du Transport adapté du Fjord au même titre que toutes les autres municipalités participantes à l'entente;

162-2013

ADOPTION DU RÈGLEMENT 13-295 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS ET UN ENMPRUNT DE 290 000\$

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion concernant le règlement 13-295 a été donné par M. Victor Boudreault lors de l'assemblée publique du 8 avril dernier;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 13-295 intitulé Règlement décrétant des dépenses d'immobilisations et un emprunt de 290 000\$ et un emprunt de 290 000\$.

163-2013

ACHAT DE VOLUMES DU 175<sup>E</sup>

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de procéder à l'achat de 20 volumes reliés produit par le comité du 175<sup>e</sup> au coût de 25\$ l'unité.

164-2013

DEMANDE DE CA POUR LE PROLONGEMENT DES RUES DE VÉBRON ET DE LA CANOURGUE

**CONSIDÉRANT QUE** le 8 avril 2013, la municipalité a mandaté la firme d'ingénierie Roche pour faire les démarches concernant une demande C.A. auprès du MDDEP pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue De Vébron.

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat confié à la firme d'ingénierie Roche concerne uniquement les travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans la portion où la municipalité est propriétaire de terrains en bordure de ladite rue.

**CONSIDÉRANT QU'**il est prévu que la rue De Vébron se prolonge ultérieurement dans une portion où les terrains sont la propriété de 9138-6847 Québec Inc.

**CONSIDÉRANT QUE** le 5 avril 2013, M. Doris Duchesne, président du Centre de villégiature Au Pied d'Édouard, a transmis à la municipalité une demande écrite requérant que la municipalité inclut dans la demande de CA des terrains dont elle est propriétaire et situés en bordure de la rue De Vébron, en regard de travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la même rue, mais dont la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont il est le président est propriétaire.

**CONSIDÉRANT QU'**une seule demande de CA, tant pour le prolongement de la rue De Vébron, en bordure des terrains propriété de la municipalité, que pour le prolongement de la même rue en bordure des terrains de la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont M. Doris Duchesne est président, peut être effectuée.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est disposée à ce qu'une seule demande de CA soit effectuée, et ce, à certaines conditions stipulées à la présente.

**CONSIDÉRANT QUE** tant que la municipalité que la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont le président est M. Doris Duchesne, doivent supporter leur part des coûts de la préparation et d'obtention du CA pour le MDDEP.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de CA, tant pour les terrains de la municipalité que pour les terrains de la compagnie 9138-6847 Québec Inc s'élève à la somme de 24 030. \$, taxes incluses.

**A CES CAUSES,**

il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le mandat initial accordé à la firme d'ingénierie Roche soit modifié afin d'y inclure dans la demande de CA à être obtenue du MDDEP le tronçon du prolongement de la rue De Vébron qui desservira la portion de terrain propriété de la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont M. Doris Duchesne est le président, et ce, aux conditions suivantes :

1. La portion de la somme nécessaire à l'obtention du CA devant être assumée par la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont M. Doris Duchesne est le président, représente la somme de 12 015 \$, taxes incluses.
2. La compagnie 9138-6847 Québec Inc, ainsi que son président M. Doris Duchesne, s'engagent à payer la somme de 12 015. \$ à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean de la manière suivante :
  - La somme de 3 750 \$ à payer avant que la firme d'ingénierie Roche complète la demande de CA à être déposée au MDDEP et que ;
  - Le solde, soit la somme de 8 265 \$, soit payée à la municipalité lors de la vente de terrains situés en bordure de la section de la rue De Vébron dont la compagnie 9138-6847 Québec Inc est propriétaire et visés par la demande de CA prévue aux présentes ou au plus tard le 31 décembre 2014.
3. Si la somme de 3 750 \$ prévue à la présente résolution n'est pas reçue à la municipalité avant le 30 juin 2013, la demande de CA à être déposée au MDDEP exclura la partie des terrains propriété de la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont M. Doris Duchesne est président.
4. Si, le 31 décembre 2014, la totalité ou une partie des terrains visés par les travaux faisant partie du CA, propriété de la compagnie 9138-6847 Québec Inc, dont M. Doris Duchesne est président, ne sont pas vendus, la totalité ou la partie non encore payée de la somme de 8 265 \$ sera une créance liquide, exigible et payable à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.
5. M. Doris Duchesne, tant personnellement qu'à titre de président de la compagnie 9138-6847 Québec Inc, devra signer un engagement à cet effet au plus tard la même jour que celui du paiement de la somme de 3 750 \$ visée à la présente résolution, à défaut de quoi le mandat accordé à la firme Roche exclura la portion de terrains propriété de la compagnie 9138-6847 Québec Inc , dont M. Doris Duchesne est président.
6. Copie de la présente résolution devra être transmise dès son adoption à M. Doris Duchesne, président de la compagnie 9138-6847 Québec Inc.

165-2013

PERMIS DE CONSTRUCTION – DOSSIER M. PIERRE ARSENAULT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'approuver tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme le plan de construction déposé par M. Pierre Arsenault.

166-2013

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LES CROISIÈRES DU FJORD CONCERNANT LES SERVICES DE LA BILLETTERIE, D'ESSENCE ET D'AMARRAGE AU QUAI MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler la convention concernant les services de billetterie, d'essence et d'amarrage au quai municipal aux mêmes conditions de l'entente intervenue entre les Croisières du Fjord et la municipalité de l'Anse-Saint-Jean en 2008 et ce pour une durée 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013 jusqu'au 31 mai 2018.

167-2013

ENTENTE DANS LE DOSSIER VILLAGE-RELAIS ET MARCHÉ BONICHOIX

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 1760.00\$ au Marché BONICHOIX pour compensation de service requis dans le programme Village-Relais et tel que stipule l'entente signée entre la municipalité et Marché BONICHOIX.

168-2013

BIBLIO SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN AGA 2013 ET GALA DES MÉRITAS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater M. Marcellin Tremblay comme représentant de la municipalité lors de l'AGA et au Gala des Méritas de Biblio Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu le 29 mai prochain et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

169-2013

PARTICIPATION AU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la municipalité approuve dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, le dépôt des projets pour des municipalités de Petit-Saguenay, Rivière-Éternité et l'Anse-Saint-Jean au montant de 218 500\$ et autorise une participation financièrement au programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II pour 2013 pour un montant de 5194.95\$.

170-2013

PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITE DE L'ANSE-SAINT-JEAN A LA DEMARCHE « MUNICIPALITE AMIE DES AINES » (MADA) SOUS LA COORDINATION DE LA MRC DU FJORD-DU SAGUENAY

**Considérant que** le schéma d'aménagement révisé de la MRC fait état de l'accroissement constant du vieillissement de la population sur son territoire ;

**Considérant que** la MRC dépose une demande d'aide financière et technique auprès Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec pour l'élaboration d'une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) ;

**Considérant que** le programme MADA, vise l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan d'action, en faveur des personnes aînées d'une collectivité, et ce, au bénéfice de tous le citoyens ;

**Considérant que** la MRC doit contribuer à 10% de la valeur totale du projet et que les municipalités participantes n'ont pas de contribution financière directe à fournir ;

**Considérant que** la municipalité est directement concernée par les questions du maintien des services et des activités nécessaires à la préservation de la qualité de vie des aînés dans leur milieu afin de permettre à ces derniers de demeurer dans leur collectivité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de confirmer la participation de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean à la demande de soutien à la démarche MADA de la MRC auprès du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec,

dont les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC et de nommer M. Graham Park et Mme Isabelle Lavoie représentants de la municipalité et responsable des questions de la famille et des aînés.

171-2013

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA PETITE ÉCOLE DANS LE CADRE D'UN VERNISSAGE LE 7 JUIN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50\$ à titre de participation financière dans le cadre du vernissage qui aura lieu à la Petites Écoles le 7 juin prochain.

172-2013

TRAXION 4 – ÉVÈNEMENT SPÉCIAL DU 23 JUIN 2013 AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser Traxion 4 à réaliser le 23 juin prochain un évènement spécial dans le cadre des fêtes de la St-Jean au Mont Édouard de 10h00 AM le 23 juin à 3h00 AM le 24 juin. Cette autorisation est conditionnelle à ce que toutes les exigences demandées par le conseil municipal soient remplies et respectées.

173-2013

FERMETURE DE LA SÉANCE.

propose la fermeture de la séance à 20h00  
Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce sixième jour de mai de l'An 2013.

---

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Claude Boucher, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*